

LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Création d'illustrations historiques et animation patrimoniale Tarentaise 2026-27

Réf. appel à projet	AAP n°2.1_2 « Renforcer l'offre de services au public pour vivre et habiter le territoire à l'année »
Réf. objectifs	<u>Stratégique</u> : Renforcer l'offre de services alliant proximité et lien social ET Encourager les activités liées à la culture et au patrimoine <u>Opérationnel</u> : Développer et promouvoir une offre culturelle et patrimoniale pour tous

Date rédaction doc	15/12/2025	Planning prévisionnel projet	01/01/2026 au 30/04/2027
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (public ou privé)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input checked="" type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET ET REPONSES AUX ENJEUX SPECIFIQUES DE L'APPEL A PROJET

Contexte : présentation du porteur de projet, genèse du projet

A compter du 1er novembre 2025, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise s'est dotée d'un poste de Chargé de valorisation des patrimoines et des savoir-faire au grade d'Attaché de Conservation du Patrimoine.

En ce sens, les représentants des 30 communes de la vallée de la Tarentaise ont émis le souhait de développer la problématique de la valorisation des patrimoines et des savoir-faire à l'échelle de l'ensemble des collectivités territoriales de la vallée (communes et communautés de communes) dans une optique renouvelée, à destination prioritaire des habitant.es du territoire.

Dans le cadre du développement des problématiques liées aux paysages au sein de ses services, l'APTV s'engage dans un premier volet de valorisation au contact direct du territoire par le biais d'un projet mêlant sciences sociales (Histoire, Archéologie, Géographie) et arts appliqués.

Objectifs du projet

A l'instar de l'ensemble des territoires de l'arc alpin en Europe, la vallée de la Tarentaise se caractérise par un environnement de montagne en évolution rapide. Sa particularité est d'être l'une des vallées européennes les plus concernées par la pratique des activités récréatives hivernales. En l'espace de deux générations, ses paysages agricoles ont majoritairement disparu, laissant place à un pastoralisme exacerbé et faisant une large place aux exploitations bovines. « Lire » les paysages anciens est ainsi devenu localement difficile, entre mono-élevage, reconquête forestière massive et impact paysager des aménagements liés aux stations de sports d'hiver. L'objet de ce projet est de répondre à cette problématique par une approche culturelle, patrimoniale et artistique.

Sur la base de données scientifiques et administratives multiples, plusieurs représentations paysagères artistiques seront réalisées sur différents lieux-clés de la vallée couvrant l'intégralité des 5 communautés de communes :

- **Communauté de Communes Val Vanoise**

Lieux pressentis : Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins

- **Communauté de Communes Cœur de Tarentaise**

Lieu pressenti : Moûtiers

- **Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche**

Lieu pressenti : Grand-Aigueblanche

- **Communauté de Commune des Versants d'Aime**

Lieu pressenti : Valezan

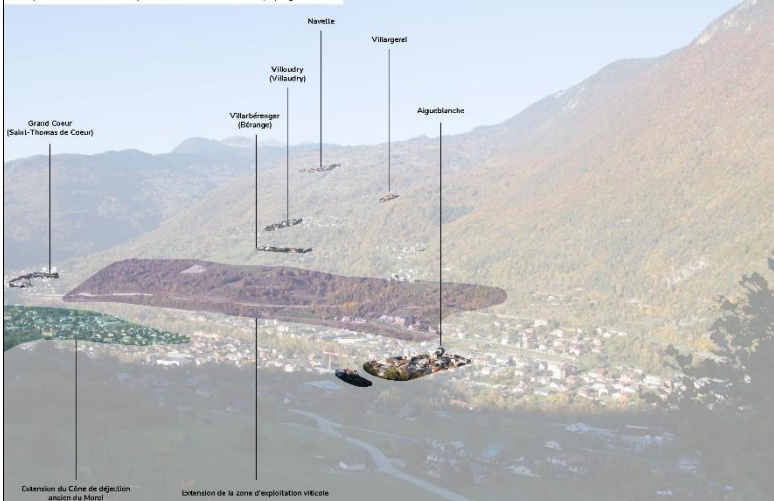
- **Communauté de Commune de Haute-Tarentaise**

Lieu pressenti : Sainte-Foy-Tarentaise

Les illustrations seront réalisées directement en lien avec les travaux du Chargé de valorisation des patrimoines et des savoir-faire dans le but de représenter artistiquement les paysages de l'époque moderne (1730) sur l'ensemble des lieux définis.

Le prestataire retenu aura à disposition les savoirs scientifiques issus d'un travail de thèse de doctorat en cours ainsi que l'ensemble des informations techniques liées aux lieux retenus pour la réalisation des illustrations.

Exemple d'éléments clés tels qu'ils étaient délimités dans le paysage en 1730.



Exemple-type de l'un des territoires pressentis pour la réalisation d'une illustration paysagère et patrimoniale : le chef-lieu d'Aigueblanche et son terroir.

Sur l'illustration, l'ensemble des bâtiments figurants dans la zone blanche sont à supprimer. Dans le fond de vallée, seule Aigueblanche et son rempart médiéval sont à représenter.

Concernant le terroir, une partie du cône de déjection du Morel, torrent le plus dangereux de la vallée historiquement devant l'Arbonne (Bourg-Saint-Maurice) et l'Ormente (Aime), est à représenter. Plus sauvage que les alentours, constitué notamment de prairies de fauches.

La zone en violet doit figurer l'exploitation viticole anciennement très marquée sur la commune.

Celle-ci produisait un vin cité dans plusieurs documents historiques d'époque moderne notamment.

Les liens entre villages et hameaux seront à appuyer, ce pour marquer la différence très marquée concernant les logiques de déplacement d'époques médiévales et modernes par rapport aux logiques actuelles. Aigueblanche était caractérisée par une forte densité de réseaux routiers bien aménagés, carrossables au moins jusqu'à Villargerel. Le manque d'entretien a parfois rendu ces chemins et sentiers uniquement muletier au fil du temps.

Action(s) prévue(s)

Ce projet vise à créer 5 à 6 illustrations, finition et colorisation numérique, afin d'imprimer ces dernières sur des supports adaptés aux déplacements et aux travaux de terrain avec groupes. La demande de fichiers au format numérique répond également à un potentiel besoin d'agrandir le format jusqu'au A2 au besoin.

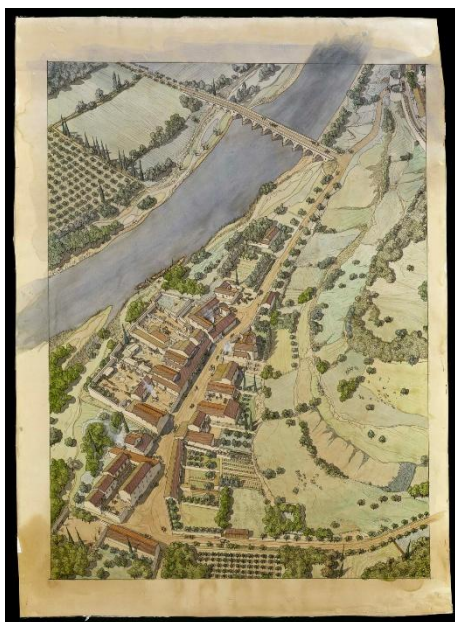
Le niveau de prestation pour chaque illustration devra être le même et comporter à minima les caractéristiques suivantes :

- Dessin au trait ou toute autre technique artistique forçant la mise en avant d'éléments clés dans les paysages,
- Colorisation numérique ou aquarellée souhaitable,
- Ombrages simples souhaitables.

Public(s) cible(s)

Les objectifs du projet sont multiples et dépendent des publics ciblés par les animations qui seront construites autour d'un propos historique et patrimonial générique par la suite adapté en fonction des œuvres réalisées par le prestataire.

- Pour les élus, des ateliers et des visites de terrain seront organisées afin de sensibiliser les décisionnaires ainsi que les techniciens locaux et intercommunaux aux questions paysagères dans leur ensemble à partir d'une base historique et patrimoniale scientifiquement solide, illustrée par les travaux réalisés.
- Pour les scolaires, principaux destinataires médiatiques de ce projet, des ateliers d'Education Artistique et Culturelle seront construits et proposés aux différents corps professoraux des écoles primaires et des collèges locaux.
- Pour les associations patrimoniales locales et le grand public, un format conférencier pourra être proposé afin de développer une médiation scientifique spécifique sur la question des paysages de la vallée autour de la valorisation des travaux réalisés par l'APTV (discussions en cours pour une école d'été à Bourg-Saint-Maurice notamment).



Exemple d'illustration d'un relais routier de l'Antiquité et de son terroir associé. L'objectif n'est pas de copier ce type de contenu mais d'offrir une approche similaire pour la lecture des paysages en profitant de la logique de versant sur le terrain. Nota : Ceci est une représentation d'*Ambrussum*, actuelle commune de Villetelle (34) Illustration ©Jean-Claude Golvin, Toute reproduction est interdite.

Résultats attendus.

L'APTV aura réussi ce projet si :

- Les illustrations concernent bien l'ensemble du territoire et reflètent des éléments patrimoniaux aujourd'hui peu ou pas valorisés à destination des publics, quels qu'ils soient.
- Les illustrations permettent de développer un propos clair et juste, à la fois généraliste et suffisamment précis pour permettre au Chargé de Valorisation des patrimoines et des savoir-faire d'adapter son propos afin de le rendre le plus vivant possible grâce à ces dernières.
- Les notions inhérentes aux « patrimoines » sont interrogées de manière à faire réfléchir les publics-cibles. Qu'est-ce qu'un « patrimoine » ? Que valorisons-nous ? Pourquoi choisirions nous d'oublier tel ou tel pan de l'histoire des sociétés et des communautés paysannes qui nous ont précédé ? Pourquoi nos ancêtres ont-ils façonné le paysage de cette manière ? etc...

Suivi-évaluation envisagés

Le pilotage du projet nécessitant une forte implication du Chargé de valorisation des patrimoines et des savoir-faire de l'APTV, le travail artistique sera accompagné du début à la fin du processus selon les modalités prévisionnelles suivantes :

- Visite de terrain préparative, lecture paysagère, prises de vue détaillées et caractéristiques attendues spécifiques à chaque lieu.
- Suivi de la réalisation de chaque illustration par 2 à 4 allers-retours de chaque œuvre entre le prestataire et le coordinateur du projet.
- Suivi éventuel de plusieurs réunions informationnelles de pilotage et de promotion du projet auprès des collectivités locales (visioconférence ou présentiel).

REPONSES AUX AUTRES CRITERES D'EVALUATION

Valeur ajoutée et articulation par rapport à l'existant

Ce projet permet de créer un contenu inédit et de compléter une histoire aujourd'hui lacunaire sur le terrain, ce auprès de tous les publics. Les époques médiévales et modernes sont relativement méconnues localement, l'époque contemporaine (19^{ème} /20^{ème} siècle) étant le point de départ de la médiation et de la valorisation touristique d'une très large majorité des acteurs dans la vallée.

Concertation, approche partenariale

Ce projet sera présenté aux communautés de communes, puis aux communes, en amont de sa réalisation. Il sera ainsi possible d'éventuellement modifier certains lieux pressentis selon les attentes particulières des partenaires. De même, la création des ateliers à partir des illustrations réalisées pourra nécessiter l'appel aux forces-vives des territoires définis, associatifs ou privés. Exemples d'associations patrimoniales locales pouvant être mobilisées sur ce type de projet :

- Académie de la Val d'Isère (Moûtiers), Société Savante de Savoie, fondée en 1865,
- Société d'Histoire et d'Archéologie de Aime (Aime), Société Savante de Savoie, association loi 1901,
- Traditions et Patrimoine borain (Bourg-Saint-Maurice), association loi 1901.

Enfin, les trois principaux espaces culturels de la vallée ont été mobilisés dans le cadre de la consultation pour le projet et pourront être contactés afin d'établir des travaux en commun grâce aux illustrations réalisées suite au projet :

- Centre Culturel Marius Hudry (Moûtiers),
- Maison des Arts (Aime),
- La Friche artistique et solidaire (Bourg-Saint-Maurice).

Innovation

Ce projet a d'innovant le fait qu'aucune illustration de ce type n'existe sur le territoire. Les communes pressenties ne disposent également pas d'une quelconque valorisation artistique ou photographique sur les lieux définis.

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Ce projet nécessite nécessairement d'aller sur le terrain en véhicule individuel. Dans le cadre de ces déplacements, l'APTV a formulé la demande suivante dans la consultation auprès des prestataires potentiels :

« Dans sa démarche de qualité environnementale, l'APTV encourage la mobilité durable et s'engage à accompagner le prestataire sur le terrain par le biais du covoiturage dans le cadre des visites préparatives et éventuellement durant la réalisation des illustrations en fonction de la difficulté de réalisation de celles-ci. » p.6.

Ce projet ne fait pas appel à l'Intelligence Artificielle. Il a vocation à faire travailler un/e artiste et donc à valoriser un savoir-faire manuel important pour de nombreux aspects culturels du territoire.

ASPECTS FINANCIERS

Montant prévisionnel du projet global (€ HT) : 15365,60 €

Taux de l'aide LEADER sur le montant global du projet : 58,5 % [condition éligibilité > 30%]

Type de dépenses

Uniquement fonctionnement

Uniquement investissement

Mixte < 70 % Investissement

Mixte > 70 % Investissement

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide (€ HT)

FEADER (LEADER)	Département de la Savoie *	Autofinancement	TOTAL
58,5 %	21,5 %	20 %	100 %
8969,68 €	3322,80 €	3073,12 €	15365,60 €

Détails des dépenses

- 8500,00 € HT : Devis Prestataire Illustrations,
- 220,00 € HT : Devis Prestataire Impressions,
- 5538,00 € : Frais de personnel,
- 1107,60 € : Coûts indirects et frais de déplacement.

* Le Département de la Savoie ne cofinance que la masse salariale

Version avant audition ou comité de programmation